



HAL
open science

L'arbre, la pente et la ville

Pascal Amphoux

► **To cite this version:**

Pascal Amphoux. L'arbre, la pente et la ville. Architecture et Comportement/Architecture and Behaviour, 1993, vol. 9 (n°4), pp. 431 - 442. hal-01562099

HAL Id: hal-01562099

<https://hal.science/hal-01562099>

Submitted on 13 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'arbre, la pente et la ville

Pascal Amphoux

IREC

EPFL

14, av. de l'Eglise Anglaise

CH-1006 Lausanne

Suisse

Centre de Recherche sur l'Espace Sonore

Ecole d'Architecture de Grenoble

10, Galerie des Baladins

F-38100 Grenoble

France

Résumé

Cet article fait état de quelques résultats d'une étude de cas portant sur les pratiques, les usages et l'imaginaire des parcs et promenades à Lausanne.¹ Ce travail s'inscrit dans un domaine de recherche plus vaste portant sur les *représentations urbaines de la nature*. Après une brève introduction qui situe la problématique, la méthodologie et le type de résultats obtenus, sont listés et brièvement développés un ensemble de critères d'analyse inédits, dont la formalisation répond au souci d'orienter la pratique de l'architecte ou de l'urbaniste. Ces critères sont ici regroupés en deux grandes catégories: des critères topologiques et des critères psychomoteurs.

Summary

This article presents a few results from a case study concerning the practices, uses and phantasies connected with public green spaces in Lausanne.² The research is linked to a broader field, that of *urban representations of nature*. Having introduced the theme, the methodology applied and the type of results obtained, we present and expand briefly on a series of novel criteria used for analysis. These formal criteria are intended to guide the architect's and the city planner's practice. They are grouped in two broad categories: topological and psychomotoric ones.

1. Introduction

Par l'étendue des espaces verts qui la couvrent, la ville de Lausanne est très privilégiée par rapport à d'autres villes et l'on peut supposer que le végétal, associé à une topographie mouvementée, joue un rôle fondamental dans le peu d'urbanité qui la caractérise et qui fait du même coup à la fois son charme et son identité.

Faute d'avoir été suffisamment mise en avant et étudiée, cette *identité topo-végétale* est actuellement menacée: chantiers consommateurs d'espaces verts, disparition de jardins privés, destruction des clôtures jardinées au profit de places de parc privées,

¹ Cette étude a été commandée par le Service des Parcs et Promenades de la Ville de Lausanne. Le texte qui suit a été établi à partir du rapport de recherche correspondant à la première phase de l'étude (Amphoux & Jaccoud, 1992).

² The study was commissioned by the Service des Parcs et Promenades of the City of Lausanne. The following text is based on the research report for the first phase of the study (Amphoux & Jaccoud, 1992).

homogénéisation des essences replantées, extension des surfaces engazonnées, standardisation des pratiques horticoles, stéréotypisation des principes d'aménagement, etc. Pris séparément, ces différents facteurs de déstructuration des caractéristiques végétales de l'espace urbain lausannois sont ponctuels et passent du reste souvent inaperçus. Mais considérés simultanément, ils sont susceptibles de produire à terme une métamorphose totale:

- *des ambiances ou des configurations* qu'à l'échelle de sa rue ou de son quartier, l'habitant vit et apprécie intimement — souvent à son propre insu,³
- *de l'identité lausannoise* qui, à l'échelle de la ville, structure l'imaginaire et le bien-être collectifs, sans lesquels celle-ci se réduit à un espace fonctionnel et ne mérite bientôt plus son nom.

Mais si cette hypothèse est juste, comment décrire le rôle du végétal dans cette identité? Comment repérer, caractériser et typifier les ambiances (facteurs sensibles de l'environnement végétal, tel qu'il est vécu au quotidien) ou les configurations spatiales (rapport bâti/végétal, inscription dans la pente, orientation, ...) qui font partie de l'identité lausannoise, à l'échelle de la rue, du quartier, de la ville, voire de la région? Telles sont les questions que nous avons explorées dans l'étude pré-citée, dont l'objectif principal, en première phase, était de fournir des arguments inédits à l'élaboration d'un nouveau Plan Directeur à partir d'une analyse des usages, des pratiques et de l'imaginaire des parcs et promenades de la ville (Amphoux & Jaccoud, 1992).

2. Méthodologie — une approche qualitative et indirecte

Compte tenu des objectifs et des moyens disponibles, nous avons recouru à une *approche strictement qualitative*. L'étude, à ce titre, est exploratoire: il s'agit de poser des questions et de donner des idées d'aménagement qui soient conformes à un usage et à un imaginaire ordinaires — non de faire un bilan statistique.

Par ailleurs, compte tenu de la forte charge affective et idéologique de la thématique, les techniques d'enquête que nous avons retenues relèvent d'une *approche indirecte*: en effet, si l'on interroge les gens "directement", c'est-à-dire en leur posant une série de questions précises sur leurs souhaits ou leurs "aspirations" en matière d'espace vert, on risque de n'obtenir que des réponses stéréotypées, reflétant les discours ambiants de l'écologie, de la qualité de vie et de la protection de l'environnement (en gros, il faut toujours plus d'espaces verts dans la ville).

Aussi avons-nous utilisé deux techniques qui permettent, par des biais différents, de libérer la parole de la personne interviewée et de recueillir des discours plus riches, plus foisonnants, parfois hésitants, mais qui révèlent alors en négatif, les fondements d'une pratique réelle et d'un rapport sensible à la nature urbaine. Ces deux techniques que nous pratiquons, sous des formes diverses, depuis plusieurs années, sont respectivement:

³ C'est parce qu'il vit dans son *milieu* qu'il ne le voit pas: le paysage quotidien n'est pas vu, mais "vécu"; il disparaît dans une perception plus profonde et plus sensible aussi. Et ce n'est que lorsque l'arbre du coin, là-bas, a été coupé que l'habitant prend conscience d'un manque. Le visage de la rue a changé. Ainsi du quartier, ainsi de la ville qui ne tarde pas à prendre le visage d'autres villes, c'est-à-dire, très précisément à perdre son identité.

- la "carte mentale" — qui consiste à faire dessiner la carte subjective des espaces verts de la ville et à recueillir les commentaires induits par la carte en question;
- l'"enquête réputationnelle" — qui consiste à faire émerger une parole collective par l'animation d'une ou plusieurs réunions de groupe confrontant les avis de spécialistes et d'usagers choisis.

En outre, nous pratiquons, dans la phase actuelle de la recherche, ce que nous appelons "l'observation récurrente" — technique qui consiste à soumettre des documents photographiques⁴ à l'interprétation de spécialistes de disciplines différentes, en les faisant réagir sur les commentaires ou interprétations de ceux qui les ont précédés. Mais d'ores et déjà, les deux premières techniques ont permis d'accumuler un matériau d'analyse suffisant pour élaborer:

- une *méthode d'approche et de collecte de l'information*, qui débouche sur la mise en place d'un fichier d'analyse interdisciplinaire par terrains consistant, pour chacun d'entre eux, à élaborer une "*carte d'identité végétale*";
- une *typologie de critères de qualification* des espaces ou des situations topo-végétales, critères qui constituent autant de matériaux de réflexion et de pistes de recherche concrètes pour le concepteur;
- un *ensemble de recommandations*, formulées selon deux axes différents, celui d'une contribution immédiate à l'élaboration en cours du nouveau Plan directeur et celui de la réactualisation permanente d'un Programme directeur à plus long terme.

C'est sur le deuxième point que porte la suite de ce texte.

3. La formulation de critères qualitatifs

Les commentaires recueillis à propos des cartes mentales ou lors des entretiens collectifs permettent de repérer un premier ensemble de critères de qualification, auxquels les personnes sollicitées ont recours, implicitement ou explicitement, pour exprimer leurs sentiments.

Les termes proposés sont soit extrapolés, soit tirés directement des discours recueillis au cours des entretiens. Tous échappent par principe au schématisme des jugements de valeur qui tendent à cristalliser les représentations des espaces verts autour d'oppositions stéréotypées du type bon / mauvais. Rappelons qu'il s'agit pour nous de transformer en choses observables et en concepts dicibles des faits ou des principes que l'aménagement du territoire ou l'urbanisme ne distinguent pas ou n'entendent que comme une sorte de bruit inarticulé. L'enjeu est donc, à travers la formalisation progressive d'un vocabulaire nouveau, soustrait à la langue commune, d'ouvrir la voie à des axes de réflexion ou des modalités de planification autres.

L'analyse nous a conduit à distinguer cinq rubriques:

- des critères topologiques,
- des critères temporels,

⁴ Dans le cas présent, des documents vidéos réalisés avec les étudiants du DAVI (Département Audiovisuel de l'Ecole Cantonale d'Art de Lausanne), à partir de nos consignes thématiques et théoriques de prise de vue.

- des critères liés à la matière végétale,
- des critères socio-culturels,
- des critères psychomoteurs et imaginaires.

Ne sont exposés ici, dans un style cursif qui rappelle leur caractère provisoire et parfois encore incertain, que ceux qui appartiennent aux deux situations extrêmes, plus proches respectivement de l'architecture et du comportement!

4. Critères topologiques

4.1. Rapport à la pente

Ce critère est général et récurrent dans la plupart des commentaires: le végétal, à Lausanne, met en valeur la pente et réciproquement. Cet argument apparaît, dans les discours, sous des formes variées, parmi lesquelles nous donnerons trois exemples: valorisation du rapport entre le haut et le bas; opposition entre la montée et la descente; évocation positive des situations de seuils, de terrasses, de talus, de balcons, de jardins suspendus, etc.

Premier exemple. On constate que les parcs qui font l'objet de soins particuliers ou d'aménagements spécifiques ont tendance à être situés sur les collines morainiques de la ville ou du moins dans des *situations dominantes*, tandis que les espaces verts moins aménagés se situeraient plutôt dans les creux et les vallées comme le Flon ou la Vuachère — "*Il y a le vert de l'éminence, celui qui est là pour montrer qu'on est vert, et le vert de la dissimulation, pour cacher que l'on est pauvre*".

Deuxième exemple. Dans le récit des cheminements lausannois, le sentiment d'une forte présence végétale est souvent jugée plus forte lorsque l'on descend: au *parcours ascendant* on attache la dureté du sol et la prédominance de la perception tactile (l'effort physique nécessaire occultant en quelque sorte la perception sensible des autres éléments), tandis que le *parcours descendant* permettrait un éveil des sens plus grand, plus ouvert, plus jubilatoire (on évoque souvent le sentiment de liberté ou d'échappée qui en résulte, quelqu'un parle de "sensation quasi océanique" en descendant vers le lac).

Troisième exemple. Le *jardin suspendu* apparaît comme le type oublié du jardin lausannois (en témoignent les premiers jardins publics intra et extra muros de la ville, la placette de la Madeleine et la promenade de Montbenon, ainsi que les innombrables jardins privés anciens, soutenus par des murs souvent imposants qui surplombent les ruelles adjacentes).

4.2. Degré d'ouverture ou de fermeture de l'espace

Ce critère met en avant la perception successive ou simultanée de dégagement et de clôture, d'échappement et d'enfermement de l'espace considéré. Le degré d'ouverture ou de fermeture de l'espace peut servir d'argument de *valorisation* (l'ouverture est alors associée à l'idée de liberté, la fermeture à celle de protection, d'abri ou de refuge), mais il sert aussi parfois de critère de *dévalorisation* (l'ouverture est alors associée à un sentiment de déperdition, de flou ou d'indétermination, la fermeture à celle d'enfermement ou de prison). La perception simultanée d'un mode d'ouverture et d'un mode de fermeture est par contre toujours perçue positivement.

4.3. Orientation

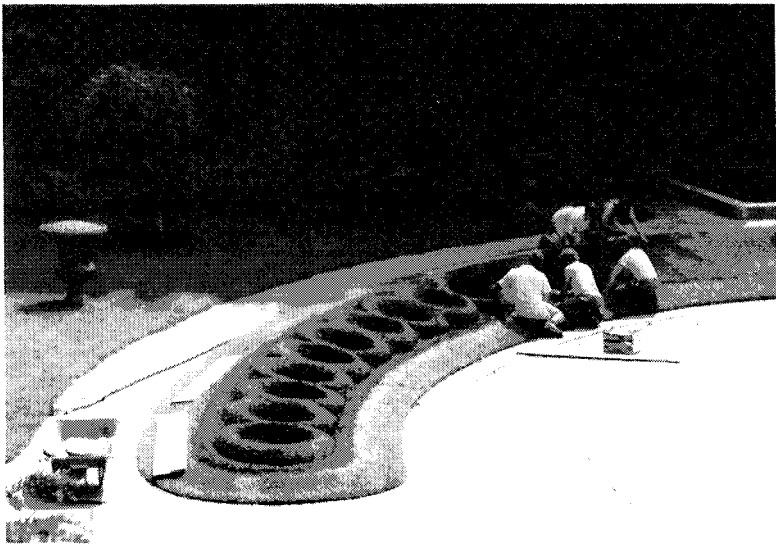
Ce critère désigne ici non seulement l'orientation du terrain par rapport au soleil ou à la vue, mais aussi l'orientation de l'usager par rapport au terrain.

Le premier sens est fréquemment évoqué à propos des lieux de verdure: on dit de tel lieu qu'il bénéficie d'une "bonne orientation", laquelle détermine parfois la nature des aménagements en terrasses ou des essences végétales — on fait remarquer par exemple que toutes les glycines sont plantées sur les façades Sud des maisons des années 30 — ou au contraire d'une "mauvaise orientation" — quelqu'un affirme que les jardins lausannois tendent à devenir des espaces résiduels mal exposés, tous les terrains ensoleillés faisant l'objet d'une récupération systématique par l'espace construit.

Mais l'orientation désigne surtout, dans le second sens, la *possibilité de se repérer*. Cette fonction de repérage peut s'exercer à plusieurs échelles:

- *celle de la ville*: on insiste très souvent sur le rôle fondamental que jouent à ce niveau les *grands arbres isolés* dans l'espace urbain, en particulier *les cèdres*, on remarque aussi que les différences d'ambiance ou d'aménagement des parcs lausannois sont le reflet de la *distinction socio-spatiale* de la ville entre l'Est — parcs et jardins de la bourgeoisie et imaginaire du XIX^{ème} siècle — et l'Ouest — parcs populaires, cimetières et aménagement du XX^{ème} siècle;
- *celle de l'espace public*: la clarté de l'orientation d'un parc ou d'une rue par rapport aux *vues extérieures sur le paysage* de montagnes (la Savoie, les tours d'Aï ou le Jura) est peut-être d'autant plus appréciée que Lausanne est une ville dont le réseau de circulation et le relief désorientent: si les Alpes et le lac orientent, le Flon, son enfoncement et son coude désorientent; on a pu noter que ce rapport avait dû s'inverser au cours du XIX^{ème} siècle, comme en témoigne le toponyme de la promenade de *Derrière-Bourg*, dont on a aujourd'hui le sentiment qu'elle est devant (le Bourg faisait face à la Cité, il fait aujourd'hui face au lac — le référent dominant était la Cité, signe de la vie urbaine, il devient le lac, symbole de la vue); mais c'est aussi l'orientation à *l'intérieur d'un parc public* qui apparaît comme un critère déterminant: certains attribuent la qualité de la Place de Milan au fait qu'elle diffère sous toutes ces faces et que les côtés Sud, Est, Nord et Ouest ont chacun leur spécificité; inversement, il est d'autres lieux où il fait bon se perdre et être désorienté.
- *celle de la maison*: a été remarquée à plusieurs reprises la typologie architecturale particulière qui tend à inverser le rapport habituel à la rue et au jardin: à Lausanne, *le végétal est souvent devant la maison* et non derrière — d'où le peu de contiguïté minérale et le faible sentiment d'urbanité.

Dans les trois cas, l'appréciation positive semble tenir à l'existence d'une *tension paradoxale entre le rôle d'orientation et celui de désorientation* que joue le végétal dans son rapport à l'espace bâti, plus qu'à l'un ou l'autre d'entre eux.



Photos de Catherine Studer, photographe, Lausanne.
Photographs by Catherine Studer, Lausanne.

4.4. Cadrage des vues

Ce critère mérite d'être extrait et différencié de celui d'orientation, même s'il y est intimement corrélé. Il invite à souligner la dimension spectaculaire du paysage lausannois, par le rôle très spécifique que jouent les nombreuses *vues hors la ville* sur la perception et l'usage de l'espace urbain. Aux situations panoramiques qui font l'objet de repérages à la fois réels et fantasmés mais qui sont relativement rares, on préfère souvent évoquer — et ceci apparaît plus typiquement lausannois — des situations dans lesquelles le paysage lointain est cadré, sortes de *fenêtres paysagères* par lesquelles le regard semble pouvoir s'échapper: le cadre peut être naturel (relief, végétation ou grands arbres) ou bâti (constructions, terrasses ou portiques), il est toujours apprécié, comme si le resserrement engendré agrandissait l'espace perçu, comme si l'échappement produit donnait un air de liberté et autorisait (au sens étymologique) la promenade en ville. La qualité ici n'est donc pas tant attachée à la vision panoptique qu'à celle de *l'échappée visuelle*.

4.5. Marquage des limites

Ce critère ne concerne plus tant le cadrage des vues que celui de la ville ou des quartiers. Il est attaché au déplacement, à pied ou en voiture, plus qu'à la contemplation. Sont ainsi citées de manière redondante:

- les coulées vertes du Flon et de Sauvabelin qui s'introduisent presque jusqu'au coeur de la ville en marquant une rupture extrêmement nette entre le minéral et le végétal;
- l'arrivée à Lausanne en voiture par l'avenue du Denantou, où tout le monde décrit la même impression de rentrer dans un tunnel de verdure, sombre et sauvage, pour déboucher dans la ville, produisant un effet de coupure comme on franchit une véritable porte de la ville;
- les arrivées Est et Ouest par les bords du lac, où le quai d'Ouchy comme les espaces verts de Vidy créent à l'inverse un effet de progression et d'accompagnement de l'entrée dans la ville.

Dans tous les cas, on insiste sur la *non réversibilité du cheminement*, c'est-à-dire sur le fait que l'entrée et la sortie sont tout à fait différentes, contrairement à d'autres accès plus indifférenciés.

4.6. Contraste des échelles

Ce critère, qui résulte d'une extrapolation plus forte de nos entretiens, permet de ressaisir les précédents. L'hypothèse serait la suivante: l'une des spécificités topologiques de la ville de Lausanne tiendrait, du point de vue de la perception sensible, à la co-présence fréquente de deux échelles contrastées, à la *perception simultanée*, sur le plan visuel mais aussi sur le plan sonore, *du proche et du lointain*, de l'"intra-urbain" et de l'"extra-urbain", du "micro-espace" et du "macro-paysage". Partout s'affronte le goût pour le minuscule, dont relève l'aménagement urbain, et pour le "majuscule", que représente le spectacle de la nature — *un peu comme si l'échelle intermédiaire, proprement urbaine, était effacée*. On a par exemple insisté sur le fait que la ville n'est presque jamais perceptible comme telle, dans son unité: soit on ne la voit pas et l'on est focalisé sur le lieu que l'on occupe (espaces fermés), soit on perçoit un mélange indifférencié de végétal et de bâti, soit encore on ne perçoit qu'une partie de la

ville et la perception se focalise davantage sur le lointain (échappées vers les montagnes). Il y a derrière cette caractéristique une façon d'expliquer le peu d'urbanité de la ville, souligné par tout le monde sur des modes très différents, critiques ou euphoriques, depuis l'explication historique de son origine agraire jusqu'au vieux cliché de la "paysanne qui fait ses humanités". Une exception toutefois, mais qui confirme la règle: la colline de Montriond est peut-être le seul endroit qui offre, côté Nord-Est, une vue très urbaine de Lausanne, où la ville prime sur l'arrière-plan — et c'est peut-être ce qui explique que ce parc soit presque toujours considéré comme le plus urbain de la ville.

5. Critères psychomoteurs et imaginaires

Ces critères, qui se situent plutôt dans l'ordre de l'expression que dans celui de la représentation, renvoient cette fois à des perceptions plus "actives" de l'environnement végétal urbain, dans la mesure où ils engagent plus directement l'individu dans sa pratique ordinaire et quotidienne, dans son imaginaire et dans son corps — qui fait corps avec la ville... Par rapport à ce qui précède, les deux esquisses typologiques suivantes se situent plutôt du côté du récepteur (l'utilisateur) que du côté de l'émetteur (le végétal).

5.1. Figures

D'abord, la diversité des perceptions, des représentations ou des attitudes des personnes interrogées laisse entrevoir la possibilité de typifier celles-ci sous la forme de figures. Comme nous l'avons montré dans plusieurs recherches antérieures, il est possible, à partir d'une analyse minutieuse d'un matériau d'enquête, de recomposer ce qu'après d'autres,⁵ nous appelons des *figures* du comportement.⁶

Une figure, au sens commun, c'est à la fois une forme caricaturale et une personnalité marquante. La figure, au sens sociologique du terme, devient un outil de description d'un certain type d'attitude (forme caricaturale) et d'un certain type de rapport au monde (personnalité marquante). Par là, c'est un concept qui permet de décrire le passage de l'individuel au collectif. En l'occurrence, les figures suivantes désignent des types fictifs et caricaturaux de rapport à l'environnement végétal urbain. Elles ne sont ici que nommées et succinctement esquissées à l'aide de quelques citations. Mais elles n'en gardent pas moins à nos yeux une très forte valeur suggestive touchant de près les problèmes de qualification que nous tentons d'approcher — chacune des appellations évoquant très directement des comportements, des représentations ou des perceptions spécifiques de l'environnement végétal urbain.

⁵ Cf. notamment les travaux de P. Sansot, Y. Chalas et H. Torgue. Cf. par exemple Sansot, 1971 ou Pessin & Torgue, 1982.

⁶ A partir de bribes de discours émanant du matériau d'entretiens, on reconstruit, par découpages et associations successifs, le comportement de personnages fictifs: ceux-ci n'ont en effet aucune réalité individuelle, au sens où ils n'existent jamais sous cette forme caricaturale dans un contexte réel, mais ils montrent mieux certains traits comportementaux éparpillés dans la réalité sociale et permettent ainsi une lecture originale de celle-ci.

L'*approche figurative* qui en résulte constitue un instrument de description micro-sociologique des interactions sociales et en particulier des interactions sonores - instrument que nous avons mis en oeuvre et qui a maintenant fait ses preuves dans de nombreuses recherches. Augoyard, Amphoux, Chelkoff, 1985; Amphoux, Bassand, Daghini et al., 1987-1988; Leroux, 1989. On trouvera le développement théorique et méthodologique le plus abouti dans Amphoux & Leroux, 1989.

Sur la base de nos entretiens, nous en avons distingué neuf.

L'"**AVENTURIER**", en premier lieu, qui veut de l'imprévu et des sensations. *"L'étang est à la fois très banal et très mystérieux, et l'on se pose des questions: est-il profond, contient-il un monstre ?"; "Par endroits, il y a presque une luxuriance tropicale"; "La colline: mystère de la découverte et de la progression"; "C'est incroyable ça, de franchir une gorge"; "Ce sont des non-lieux, où tout peut arriver: se faire attaquer, croiser un ours, trouver un cadavre, rencontrer la femme de sa vie"; "Je ne connais pas beaucoup d'endroits de ce type à Lausanne, où l'on risque de déchirer ses vêtements à des ronces ou à des rosiers".*

L'"**historien**", qui cherche ou voit partout des traces du passé. *"On pense à une autre époque, quand des nannies venaient promener des enfants, quand des jeunes filles de pensionnat se promenaient en chantant"; "C'est vraiment une rue du XIXème siècle, c'est comme un retour en arrière, des bonnes familles qui se promènent lentement"; "Les routes et les trottoirs parviennent à évoquer des sentes anciennes façonnées par le passage".*

Le "**technicien**" des parcs et jardins, qui se veut précis et scientifique. *"C'est un continuum cohérent de bosquets, de bouquets d'arbres"; " En fait, ça fait une espèce de contre-allée, puisqu'il y a deux séparations entre la route et le trottoir"; "C'est un quartier très urbain, très dense, mais aussi riche d'espaces verts, à la fois naturels et artificiels. C'est en fait la synthèse des trois verts lausannois dominants qui sont le vert détente, le vert urbain et le vert sauvage".*

Le "**botaniste**", amateur et observateur scrupuleux en même temps qu'attendri de la diversité végétale. *"Ce qui est finalement frappant à Lausanne, c'est le nombre de vieux cèdres, c'est un peu le Liban, Beyrouth-sur-Venoge"; "C'est tropical, c'est humide et c'est en pleine ville. Je crois que la qualité vient de ce qu'il y a de vraies plantes"; "On peut voir des jardins, des plantes rares, des bananiers et des cerisiers, des rosiers grimpants"; "A côté de l'étang, il y a un massif de fleurs très fouillis, peu soigné, vraiment extraordinaire. On laisse dans ce parc pousser des fleurs dans le gazon, il y a de l'anarchie végétale"; "C'est surtout la qualité des arbres, et le fait qu'on y trouve des arbres fruitiers".*

La "**mère**", pour qui la qualité d'un espace vert se déduit du confort et de l'agrément qu'un enfant peut y éprouver. *"C'est un parc qui est beau, qui est très bien dessiné, et en plus, il y a des choses à voir, des choses à apprendre pour les enfants"; "Les enfants ne risquent pas de se blesser et ils sont très bien protégés de la route"; "C'est surtout les balançoires et l'aménagement en général, c'est fondamental de se balancer pour les petits enfants".*

Le "**philosophe**", nez en l'air, qui redit la valeur traditionnellement sapientiale de l'arbre et du végétal. *"Des arbres extraordinaires, dont on ne sait plus l'âge, qui savent tout de la ville et de ses habitants"; "Il faudrait pouvoir conserver le tapis de feuilles mortes. C'est indicateur d'une saison, c'est une respiration primitive, un rythme fondamental. Il faut que la ville puisse aussi vivre au rythme des saisons."; "Il y a tous ces grands arbres magnifiques, qui ont un côté tutélaire"; "Il y a beaucoup d'arbres qui sont majestueux, vieux, plein de souvenirs. Ils se moquent bien de notre existence".*

Le "**cosmopolite**", branché, moderne et voyageur, prompt aux comparaisons et sensible à l'exotisme. *"Un dispositif comme celui du Frêne, c'est un dispositif de grande ville. A New York, il y a des gratte-ciels qui sont engazonnés et sur lesquels on peut faire d'autres activités que travailler ou habiter. Ça, c'est faire de la ville multi-*

couches, et c'est super"; "C'est presque un jardin japonais"; "Aller dans ce parc, c'est un peu aller chez Monet à Giverny"; "Il y a d'abord une très belle végétation, des marronniers qui font penser à des parcs comme Hyde Parc".

L'"hygiéniste", pour qui les espaces verts remplissent d'abord des fonctions biologiques d'épuration. *"Montriond, c'est une colline où l'on respire vraiment"; "Heureusement qu'on a des zones vertes pour faire oublier les voitures"; "Il y a de l'étendue, il y a de l'ouverture, et on a l'impression de vraiment respirer"; "La chlorophylle, la chlorophylle, faut pas l'oublier celle-là"; "Vidy, c'est le vrai poumon de Lausanne"; "C'est un très beau parc, surtout à cause des grands arbres et des buissons, qui contribuent à purifier l'air".*

Le "nostalgique", qui regrette une nature passée ou supposée telle, celle de la ville rurale ou de la ville bourgeoise, telles que l'on s'en souvient ou telles qu'on se les imagine. *"C'est un îlot de campagne dans la ville"; "Pour moi, le vert lausannois, c'est le marché, avec ses pommes et ses salades, cet envahissement ponctuel et rituel de la ville"; "Des courges, des tomates et des salades à Montchoisi, c'est un délicieux anachronisme"; "Quand on pénètre dans ce chemin, on a vraiment le sentiment de passer une porte, de basculer dans la vie de village"; "Les tracés des voies de circulation donnent l'impression qu'on est encore sur des sentiers interparcellaires à peine élargis".*

Ces figures trouvent alors à s'exprimer à leur tour dans des perceptions, des pratiques et des usages quotidiens de l'espace urbain, au travers de comportements particuliers qui peuvent s'objectiver à deux niveaux:

- celui des formes discursives de qualification, que nous ne développons pas ici;
- celui des stratégies de cheminement et d'usages, sur lesquelles nous suspendrons cet exposé.

5.2. *Stratégies de cheminement et d'usages*

Tous les entretiens ont révélé la très grande valeur attribuée au cheminement à pied dans la ville de Lausanne, de sorte qu'il apparaît intéressant de repérer et de nommer diverses stratégies ou tactiques de l'habitant dans le choix des itinéraires. A ce stade, trois attitudes principales sont apparues importantes et révélatrices de qualités propres à la distribution végétale de la ville: relier, sentir et dériver.

RELIER. L'expression peut être entendue en un double sens: *relier deux portions de cheminements*, c'est-à-dire établir un raccord entre des segments de parcours qui sont perçus comme unitaires mais séparés (ceci est d'ailleurs peut-être une caractéristique de la ville de Lausanne qui, dans sa complexité topographique, empêche une représentation isotrope et oblige plutôt à relier les segments épars d'un imaginaire de la discontinuité, qui fonctionne plutôt par îlots et par "petits bouts": que l'on s'interroge pour aller d'un point à un autre de la ville, à pied, en vélo ou en voiture, il est rare qu'il n'y ait pas plusieurs solutions possibles — éventuellement très éloignées les unes des autres). Mais relier, c'est aussi pour le promeneur urbain *se déplacer dans des situations d'interface ou d'entre-deux*, c'est-à-dire goûter au plaisir d'être à la fois dans la ville et hors la ville, d'y pénétrer ou de s'en sentir partie prenante: situations de franges urbaines (entre la ville et la campagne), de portes urbaines (pénétration dans la ville) ou de territoires intermédiaires (relation public-privé).

SENTIR. Les témoignages d'une attirance pour des lieux, des cheminements et des expériences urbaines qui sont susceptibles de provoquer des *sensations immédiates et imprévisibles*, parfois même déstabilisantes, sont innombrables. Que l'on évoque des phénomènes de synesthésie, l'importance des terrains en friche, l'amour du secret ou le goût pour le minuscule, c'est toujours le sentir qui est en jeu au cours de la déambulation: monter, descendre, éprouver la pente font partie de cette expérience. Lausanne reste, dans l'imaginaire collectif, une petite ville à échelle humaine — elle est encore, comme disait Gilles, "*une perle paysanne qui fait ses humanités*".

DÉRIVER. Troisième attitude très fréquemment évoquée: *la dérive urbaine* prend à Lausanne une signification particulière du fait des potentialités du site et de la diversité des ambiances que l'on peut traverser. On ne se perd jamais à Lausanne (ce n'est pas assez grand), mais on s'y égare facilement ou l'on s'y désoriente — de sorte qu'il existe un plaisir spécifique à se laisser porter par la pente, le détour ou le raccourci, à se laisser dériver, "gentiment", jusqu'à un point approximatif — et c'est bien là un moyen de se retrouver. Tester ou rêver le passage, la fugue ou l'échappement, s'écarter de l'itinéraire fonctionnel, expérimenter la clandestinité, le détour ou la fuite, goûter au plaisir de connaître et d'emprunter des passages oubliés, à l'écart des "sentiers battus". Hors temps, gratuite et comme donnée par surcroît, la dérive est une activité réelle autant que rêvée. Davantage, *elle n'a de réalité profonde que parce qu'elle est rêvée*.

6. Conclusion

Mais à quoi donc servent tous ces critères ? Nous espérons avoir suggéré qu'ils offrent des catégories d'analyse qui ne renient pas toute approche sensible du territoire. Nous avons pu montrer par ailleurs, dans une autre phase de la recherche, qu'ils nous permettaient de formuler des recommandations inédites pour l'élaboration de documents d'urbanisme. Mais plus fondamentalement...

Peut-être leur fonction principale doit-elle être recherchée, métaphoriquement, dans le dernier critère évoqué: *faire dériver*, et l'analyse et la conception — afin de leur donner une réalité profonde et rêvée.

BIBLIOGRAPHIE

- AMPHOUX, P. & BASSAND, M. & DAGHINI, G. et al. (1987, 1988), *Mémoire collective et urbanisation*, rapport CREPU / IREC, tome 1-2, (Ecole d'Architecture de Genève / Ecole Polytechnique de Lausanne).
- AMPHOUX, P. & LEROUX, M. et al. (1989), *Le bruit, le voisin et la plainte, Tome 1, Le mécanisme de la plainte et son contexte*, rapport CRESSON (Ecole d'Architecture de Grenoble).
- AMPHOUX, P. & JACCOUD, C. (1993), *Parcs et promenades pour habiter, Etude exploratoire sur les pratiques et représentations urbaines de la nature à Lausanne*, rapport IREC, no 109 (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne).
- AUGOYARD, J.-F. & AMPHOUX, P. & CHELKOFF, G. (1985), *La production de l'environnement sonore. Analyse exploratoire sur les conditions sociologiques et sémantiques de la production des phénomènes sonores par les habitants et usagers de l'environnement urbain*, rapport ESU / CRESSON, (Université de Grenoble / Ecole d'Architecture de Grenoble).
- LEROUX, M. (1989), *Les faiseurs de bruit*, rapport CRESSON (Ecole d'architecture de Grenoble).
- PESSIN, A. & TORGUE, H. (1982), "Villes imaginaires" (Champ urbain, Paris).
- SANSOT, P. (1971), "Poétique de la ville" (Klincksieck, Paris).